

L'option facultative Histoire des Arts

A qui s'adresse l'option facultative Histoire des Arts ?

A tous les **élèves de terminale** qui aiment l'art sous toutes ses formes (peinture, sculpture, architecture, musique, littérature, cinéma,...). Cette option est ouverte à toutes les sections (ES, L, S, STMG, etc...).

Si des élèves d'autres lycées souhaitent suivre les cours de l'option, il faut qu'ils en fassent la demande au secrétariat du proviseur.

Quel est le programme étudié ?

Deux thématiques générales sont traitées au cours de l'année :

-La première liée au patrimoine, « des Sept Merveilles du monde à la Liste du patrimoine mondial »

-La seconde en rapport avec la « création artistique et les pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours »

Ces thématiques sont abordées au travers de toutes les formes d'art. Le programme précis change chaque année.



En quoi consiste l'épreuve?

L'épreuve du baccalauréat consiste en un **entretien oral de 30 minutes**, précédé d'une préparation de 30 minutes pour que le candidat organise ses idées **autour de la thématique qu'il a tirée au sort**.

L'oral s'appuie sur un dossier préparé par le candidat ne dépassant pas 20 pages numérotées, annexes comprises. Il s'organise autour d'une première partie de 10 minutes maximum, et d'une seconde partie couvrant le temps restant.

La note obtenue compte **coefficient 2**.

Comme pour toutes les options, seuls sont retenus les points au-dessus de la moyenne.

Quelles compétences sont évaluées?

Le candidat est noté sur vingt points:

- **le dossier** est noté sur **5 points** (conformité avec le programme du cycle terminal et les questions limitatives, richesse, sensibilité et personnalité du propos ; liens à l'environnement patrimonial et culturel du candidat ou de l'établissement ; exploitation critique et identification des sources, intégration et référencement des documents ; qualités de mise en forme, correction du style et de l'orthographe).

- **l'oral** dans son ensemble est noté sur **15 points**: (maîtrise du programme du cycle terminal et des questions limitatives ; maîtrise du vocabulaire approprié, sensibilité de l'approche ; compréhension des questions, structuration et à-propos de l'exposé et des réponses ; précision des connaissances, œuvres et références mobilisées ; distance par rapport au dossier et mise en perspective de son propre travail ; clarté et qualité de l'expression orale).

Comment se déroule l'option au cours de l'année?

Le cours d'option facultative a lieu au lycée d'Estienne d'Orves le **mercredi après-midi de 13h à 14h en salle 007**.

A titre d'exemple, voici le **programme pour l'année 2017-2018** :

-Le patrimoine, des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial : **patrimoines, représentations et mémoire du travail**

Quel rapport à l'art entretiennent le patrimoine et la mémoire du travail ? Que ce soit dans le vocabulaire formel ou ornemental - qui ne cesse de chercher une réponse à l'antique question du lien entre beau et utile - ou comme source d'inspiration pour les artistes.



Pieter Bruegel l'Ancien, *La moisson* ; 1565.

-Création artistique et pratiques culturelles, de 1939 à nos jours :
scénographe l'art

- la scénographie, un art de l'interprétation ?

- muséographie et scénographie ;

- la scénographie de l'œuvre d'art dans l'espace public.



L'Enfant et les sortilèges, Nederland Dans Teater, Jiri Kylian ; 1986